

Direction générale des Finances publiques
Direction départementale des Finances publiques
des Yvelines
POLE D'EVALUATION DOMANIALE
16 AVENUE DE SAINT CLOUD
78018 VERSAILLES CEDEX
Téléphone : 01.30.84.57.41
Mél. : ddvip78.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Sophie DECOUDU
téléphone : 01.30.84.57.41
courriel : sophie.decoudu@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS : 10686338
Réf : OSE : 2022-78531-88219

MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE URBAINE GPSEO
RUE DES CHEVRIES
78410 AUBERGENVILLE

VERSAILLES, le 25/11/2022

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n° 2021-78531-86512 en date du 08/12/2021

Par une saisine du 25/11/2022 (DS n°10686338), vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale des parcelles K 1396, K 1391, K 1385, K 1387 (2 324 m²) formant le lot F de la ZAC des Marceaux sur la commune de Rosny-sur-Seine, en vue de leurs cessions.

En effet, vous indiquez que le précédent avis du 08/12/2021 (n° 2021-78531-86512) sera révolu à compter du 07/12/2022.

Par ailleurs, vous précisez qu'aucune modification concernant les parcelles n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le PED.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la valeur vénale fixée à 120 000 €, hors droits et charges, assortie d'une marge d'appréciation de 10 %, est reconduite.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

La responsable du Pôle d'Évaluation Domaniale



Sophie DECOUDU
Inspectrice divisionnaire des Finances publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.